

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/09/2017

Dossier complet le :

08/09/2017

N° d'enregistrement :

2017-005498

1. Intitulé du projet

Réalisation du Conservatoire à Rayonnement Régional de musique, danse et théâtre sur l'ancienne Maternité Grasset.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SA3M agissant au nom et pour le compte de Montpellier Méditerranée Métropole

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

C. PEREZ

RCS / SIRET

5 2 1 | 1 3 0 | 7 1 6 | 0 0 0 | 1 7

Forme juridique

SPL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 39 : Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire ou à une procédure de zone d'aménagement concerté	Opération de construction portant sur le conservatoire à rayonnement régional ainsi que sur des programmes connexes potentiels pour une capacité du site supérieure à 10000m ² (de l'ordre de 13500m ² à ce jour), sur un terrain d'une superficie de 10452m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la démolition partielle des bâtiments existants et la conservation et réhabilitation du bâtiment principal de l'ancienne maternité donnant sur l'avenue du Professeur Grasset. En arrière plan de ce bâtiment réhabilité, viendra la construction de la partie neuve du conservatoire à rayonnement régional, le tout formant l'établissement d'enseignement de musique, danse et théâtre.

Des programmes connexes pourront être construits dans la limite d'une surface de plancher totale de 13500m².

4.2 Objectifs du projet

L'objectif pour le CRR est de regrouper les divers sites actuels sur un seul et même lieu en créant un établissement spécialement conçu pour la pratique musicale et la danse. L'équipement sera fonctionnel, répondant aux exigences d'un enseignement artistique de haut niveau, notamment en matière de confort acoustique et thermique.

L'éventuelle création de logements qui accompagnerait l'aménagement du site permettrait par ailleurs de répondre aux besoins en logements de la Métropole et en particulier de renforcer l'offre sociale, tout en s'inscrivant dans une logique de renouvellement urbain respectueuse de l'environnement et en adéquation avec les orientations générales d'aménagement du PADD et des documents de planification en vigueur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En premier lieu interviendra la protection des arbres à conserver. Puis la démolition des bâtiments en prenant en compte le tri des déchets et leur évacuation par des filières agréées.

Les constructions neuves se feront en parallèle de la rénovation du bâtiment conservé. Une rénovation soignée est prévue afin de mettre en valeur le patrimoine. Le nettoyage des façades pour enlever les tags sera opéré, des pierres seront conservées de la phase démolition pour éventuellement des remplacements. Une fois les bâtiments sortis de terre, les aménagements extérieurs pourront démarrer avec la réalisation des espaces qui deviendront publics : place, parvis, square.

Les travaux sont envisagés pour un démarrage en septembre 2018 et une livraison en 2020. Leurs impacts seront limités à l'emprise de la parcelle de la Maternité Grasset.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les éventuels bâtiments de logements seront soit en accession à la propriété soit en location et gérés par des syndicats de copropriété.

Le conservatoire sera exploité par Montpellier Méditerranée Métropole. Les élèves à partir de 4 ans pourront bénéficier des enseignements artistiques proposés : musique, danse, théâtre.

Des cours d'éveil artistiques sont également prévus pour les plus petits. Une salle est dédiée aux associations en lien avec le CRR. Des auditions, concerts et autres représentations seront données dans l'auditorium de 400 places ou dans les salles d'orchestre. Le secteur musiques actuelles pourra être développé conformément aux exigences du label CRR et une salle de spectacle pour 100 personnes leur sera dédiée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration de Projet valant Mise en compatibilité du PLU avec évaluation environnementale - dossier déposé
 Permis de Démolir - dossier déposé
 Permis de Construire - dossier à venir

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
9735m ² SDP pour le CRR 3500m ² SDP pour les logements 10452m ² pour la surface de la parcelle 30 places de stationnement pour le CRR pour les logements, le stationnement sera conforme au PLU	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
 d'implantation

13 avenue du Professeur Grasset à
 Montpellier (34000)

Coordonnées géographiques¹

Long. 03°86'80"57 Lat. 43°62'20"68

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° ' " Lat. _ ° ' "

Point d'arrivée :

Long. _ ° ' " Lat. _ ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Une déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU a été déposée à la DREAL avec le volet évaluation environnementale. Le dossier est en cours d'instruction par les services de la DREAL Occitanie. La déclaration de projet porte sur la suppression d'une partie de l'Espace Boisé Classé et du changement de secteur de PLU afin d'autoriser la construction de logements.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://ann.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

En zone de montagne ?

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Arrêté préfectoral n°2007-01-1069 du 1er juin 2007

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Approuvé de la basse vallée du Lez et de la Mosson
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bâtiments de la Maternité Grasset inscrit au Patrimoine mais non classé.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Montpellier possède un site en Natura 2000, la vallée du Lez, situé à 1,7km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de démolition des deux ailes Les matériaux de déblais des sous sols, environ 6000m3
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Distance avec le site Natura 200 : 1,7km

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic lié aux déplacements des usagers du CRR et des éventuels programmes connexes
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des dispositions sont prises pour traiter les éventuelles nuisances sonores liées aux pratiques artistiques du CRR

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effluents d'eaux usées de l'exploitation des bâtiments et de la gestion des EP sur la parcelle
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets non dangereux : ordures ménagères des programmes connexes et du CRR

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modifications liées à la création d'une place publique, d'un parvis et d'un square

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

[Empty space for description of measures and characteristics of the project]

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet a entraîné le dépôt d'une déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU, comprenant une évaluation environnementale, visant à autoriser la construction de logements et la suppression d'une partie de l'EBC. Le projet de réinvestissement de la parcelle de la Maternité Grasset se situe en milieu urbain dans le quartier des faubourgs de Boutonnet. La parcelle en friche urbain à l'heure actuelle est totalement abandonnée depuis 10 ans. Les études menées (diagnostic phytosanitaire et diagnostic faune flore) ont démontré le peu d'enjeu environnemental de la parcelle mais le fort potentiel de valorisation et de réinvestissement urbain : ouverture de cette parcelle au public, création d'espaces publics larges et fortement paysagés, mise en valeur du patrimoine végétal de la parcelle par la création entre autre d'un square. Au vu de ces éléments, nous estimons qu'une étude d'impact n'est pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Transmission du dossier de déclaration de projet valant mise en comptabilité

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Montpellier

le

31 Août 2017

Signature

SAAM
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT
DE MONTPELLIER
MEDITERRANÉE MÉTROPOLE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Insérez votre signature en plaçant sur le cadre ci-dessus

